

- Expérimentation « CAPture » - Enseignement modulaire en CAP -
- Document d'accompagnement -

Inspection de l'Éducation nationale Anglais-Lettres - Académies d'Aix-Marseille & de Corse



INSPECTION ANGLAIS-LETTRES
AMPIRIC AIX-MARSEILLE
LéA, IFÉ de Lyon

Janvier 2023

UNE MISE EN ŒUVRE EN 10 POINTS

1- Définition de l’esprit, d’un module « CAPture »

Le projet « CAPture » Anglais consiste à élaborer et mettre en œuvre un projet de formation comprenant quinze modules.

La réalisation d’une production (orale ou écrite) constituera l’aboutissement de chacun des modules d’une durée de deux heures. Les deux heures allouées à un module pourront être organisées de manière consécutive ou non.

Les temps d’enseignement en modules ne couvrent pas la totalité des heures d’enseignement obligatoires prévue pour le cycle. Les autres temps d’enseignement seront réservés à la période d’accueil des élèves, aux évaluations diagnostiques, à l’approfondissement des compétences et des connaissances étudiées au sein des modules, à la remédiation, à l’accompagnement des productions longues, à la préparation individuelle au thème choisi par l’élève pour l’épreuve d’expression orale en continu, à la compréhension orale et écrite ainsi qu’à la production écrite. L’étude notamment de vidéos dans le contexte de la vie professionnelle s’inscrit dans l’objectif d’employabilité visé dans l’expérimentation.

Cette démarche s’appuie essentiellement sur :

- de nouvelles pratiques pédagogiques favorisant l’acquisition d’une compétence dans un temps d’enseignement relativement court (cf. paragraphe « le module d’anglais » ci-dessous) ;
- la co-construction du projet de l’élève en langue vivante (choix des sujets à traiter, des supports à étudier, du thème à développer et à présenter sous la forme d’un exposé, recherche et collecte d’informations ...)
- la volonté de l’enseignant expérimentateur d’associer la recherche, l’authenticité, la faisabilité et l’ambition.

Au sein d’un projet « CAPture », parlons de ‘*module*’ d’anglais, avec des ‘temps’ du cours ainsi que la mise en place d’une autre organisation de l’espace classe

La conception du contenu d’un module entraîne naturellement une évolution des pratiques pédagogiques généralement observées dans les classes de lycée professionnel.

Elle est basée sur une volonté d’expérimenter des scénarios pédagogiques favorisant, de manière marquée, un enseignement différent de la langue vivante étrangère ainsi qu’une co-construction des apprentissages.

La priorité, en deux heures, est de faire des choix pédagogiques afin de favoriser principalement les activités de répétition, de mémorisation et de pratique de la langue.

Parmi les stratégies adoptées par l’enseignant afin de structurer un module, une attention toute particulière peut être portée sur l’organisation de temps spécifiques du cours associant, chaque fois que cela est possible, une ou plusieurs activités à un environnement de travail dédié.

A l’issue d’un module l’élève obtient un ‘résultat’ qui se traduit par la prise en compte et la valorisation de compétences, *aussi modestes soient-elles*. La prise en compte de la valeur intrinsèque du travail de l’élève est primordiale. Elle participe de la volonté d’inscrire l’élève dans une dynamique positive d’apprentissage de manière pérenne.



Toutefois, il est préférable de concevoir un projet spécifique pour chacune des classes ciblées en fonction du profil des élèves, au regard de leurs besoins, de la spécialité professionnelle concernée et de l’effectif du groupe.

Le point culturel un élément fondamental du module, est abordé en français et/ou en anglais, à partir d’éléments évaluables clairement formalisés. L’ensemble des points culturels constitue ainsi les compétences culturelles évaluables et valorisables capitalisant des connaissances dans le ‘*passport culturel*’ de l’élève durant le parcours, une thématique ainsi qu’une des ambitions pédagogiques majeures de la discipline dans l’académie.

Dans la mesure du possible, une phase de médiation évaluable¹ est organisée dans chacun des modules. Cette activité permet par exemple à un ou deux élèves de restituer les éléments essentiels d’un support oral ou écrit et d’en faire part à la classe.

2- Organisations

➤ Académie

- Créer un espace « CAPture » sur le site académique Anglais LP - relayé sur le compte *Twitter* de la discipline <https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/anglaislp/capture> - https://twitter.com/ANGLAISLP_AIX
- Pérenniser le parcours *m@gistère* de l’expérimentation.
- Fournir aux établissements expérimentateurs un dossier de projet à valider et adresser un courrier annuel aux chefs d’établissement.
- Accompagner les 18 établissements engagés dans l’expérimentation notamment lors de regroupements.
- Poursuivre l’expérimentation innovation labellisée *Cardie*² avec comme établissement support le lycée professionnel Louis Blériot, Marignane.
- Associer et questionner la recherche en développant des actions avec l’université.
- Élaborer, avec le groupe d’enseignants, un exemple de projet de formation « CAPture » composé d’environ 15 modules pour un parcours de 2 ans.
- Proposer un exemple de ressource pédagogique sur les rituels, les temps du cours et l’utilisation de l’espace classe (organisation type).
- Constituer une banque de supports authentiques exploitables en CAP.
- Mettre en place des modalités d’accompagnement, de suivi et de valorisation de l’expérimentation (Inspection, formateurs, site académique, parcours *m@gistère*, compte *Twitter* de la discipline).
- Développer un partenariat avec les professionnels issus du monde de l’entreprise.
- Introduire la culture européenne et internationale et échanger avec un établissement partenaire européen.
- Évaluer le dispositif à partir d’une fiche d’auto-évaluation *Qualéduc*.

¹ . Participant à la fois de la réception et de la production, les activités écrites et/ou orales de *médiation*, permettent, par la traduction ou l’interprétariat, le résumé ou le compte rendu, de produire à l’intention d’un tiers une (re)formulation accessible d’un texte premier auquel ce tiers n’a pas d’abord accès direct (CECRL, page 18). Page 71 du CECRL, F. Monnanteuil, IGEN, préconise l’élaboration d’outils d’évaluation de la médiation.

² . Cellule Académique Recherche-Développement, Innovation et Expérimentation
<https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/cardie>

➤ Établissement

- Associer l'équipe de direction et le Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques aux étapes clés de l'expérimentation.
- Inscrire l'expérimentation dans le Projet Langues Vivantes d'Etablissement (P.L.V.E) : <https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/anglaislp/plve>
- Informer régulièrement les enseignants de la discipline « langues vivantes » de l'avancée des travaux (courriers électroniques, Atrium...) et mutualiser les pratiques pédagogiques initiées en équipe, au sein du conseil pédagogique.
- Communiquer autrement avec les parents d'élèves.
- Développer des stratégies de valorisation des élèves et de l'expérimentation.

3- Le nouveau programme au sein d'un projet « CAPture », de nouvelles entrées envisagées pour « une formation qui articule toutes les compétences et activités langagières » (Programme Langues Vivantes 2019)

la « Culture box », le travail collaboratif, les compétences transversales/numériques, le gain de confiance et l'estime de soi



Dans le cadre de la nouvelle organisation des enseignements (2 heures/semaine A - une heure/semaine B), il appartiendra à l'enseignant de consacrer l'heure quinzaine à des activités ayant trait par exemple au développement de la culture de l'élève (ou « Culture Box »), permettant un approfondissement du point culturel abordé dans le module précédent ou en anticipation du module suivant.

L'objectif, durant cette heure, est spécifiquement d'élaborer et de conduire des activités favorisant plus particulièrement le travail collaboratif ainsi que le repérage de compétences transversales et numériques. Une approche ludique des enseignements durant lesquels des temps précis seront dédiés à des situations identifiables ayant recours à la compétence de médiation.



Le professeur aura également l'opportunité de consacrer un temps particulier à un positionnement de l'élève, notamment grâce aux outils d'aide mis à disposition par la discipline anglais-lettres (Outils « Please » et « Rainbow »). L'utilisation de ces outils pourra se faire par le biais des tablettes numériques (dotation Région), en conformité avec la Réglementation sur la Protection des Données Personnelles de l'élève (RGPD).

L'objectif est ici de mettre l'accent sur des temps de formation accentuant le *gain de confiance* et *l'estime de soi* ancrée dans une « *pédagogie de la mise en situation active* », des « *projets proches de celles et ceux que l'on peut réaliser dans la vie courante et professionnelle* ». (Programme 2019).

4- Les dispositifs complémentaires aux enseignements : les temps d’accompagnement renforcé et la participation au « chef d’œuvre »

➤ La réalisation d’un chef d’œuvre

Programme de langues vivantes, *bulletin officiel* n°5 du 11 mai 2019 (extrait) :

*« Les professeurs de langue vivante ont vocation à apporter leur concours, voire à prendre l’initiative dans la réalisation d’opérations ou actions transversales d’ouverture européenne ou internationale. Ils peuvent également, en fonction des sujets retenus et objets visés, apporter leur **contribution à la réalisation du chef-d’œuvre** dont les candidats au CAP et au baccalauréat professionnel doivent effectuer la présentation dans le cadre de leur examen. »*

Arrêté du 28 novembre 2019 définissant les modalités d’évaluation du chef d’œuvre prévue à l’examen du certificat d’aptitude professionnelle par l’article D. 337-3-1 du code de l’éducation : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039663377&categorieLien=id>

- - -

Lorsque le chef d’œuvre appelle la participation d’un professeur de langue vivante - que ce soit pour un accompagnement linguistique dans un domaine précis ou bien dans le cadre de travaux ayant trait à l’interculturalité - les activités proposées sont directement liées au projet de l’élève et s’inscrivent dans le contexte et les situations de la vie professionnelle.

S’agissant de l’acquisition de connaissances et de compétences interculturelles, l’élève découvre des caractéristiques et des pratiques internationales et les compare avec celles de la France.

Le chef d’œuvre constitue également un espace de travail privilégié pour développer des compétences psychosociales et transversales comme par exemple le sentiment d’efficacité personnelle, la recherche et la collecte d’informations et l’auto-évaluation. Des temps de travail en mode collaboratif ou coopératif (cf. ressource eduscol « programmes et ressources en langues vivantes - voie professionnelle) favorisent l’acquisition de ces compétences : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/LV/03/6/RA19_Lycees_Pro_CAP2nde1reTle_Pedagogie-collaborative-projet_1211036.pdf

➤ Exemple de compétences transversales :

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10696463/fr/transformation-de-la-voie-professionnelle-nouveau-programme-competences-transversales-psychosociales-interculturelles-et-savoir-etre-professionnels

➤ Exemple de fonctionnement d’activités en mode collaboratif :

"*The Special*" 2019-2020 n°8 - Travailler en groupe, coopérer, collaborer en langues ...

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10750232/fr/the-special-2019-2020-n8-travailler-en-groupe-cooperer-collaborer-en-langues

Travaillé dans le cadre des modules « CAPture » ou bien au cours des enseignements (hors modules) dans la classe et/ou dans d’autres espaces d’enseignement, le chef d’œuvre, choisi par l’élève peut faire l’objet de l’exposé présenté à l’oral de l’examen, (situation B, partie 1 du CCF de langue vivante ou partie 1 de l’épreuve facultative).



➤ L’accompagnement personnalisé

Il permet de développer ces compétences transversales lorsqu’il s’ajoute aux enseignements (cf. vade-mecum « *Consolidation des acquis et accompagnement personnalisé* » : https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10728618/fr/consolidation-des-acquis-accompagnement-personnalise).

La professionnalisation de l’élève et la préparation à son insertion professionnelle constituent également des enjeux déterminants pour la réussite des élèves (cf. vade-mecum « *Module de préparation à l’insertion professionnelle* » : https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10728278/fr/module-de-preparation-a-l-insertion-professionnelle-vade-mecum).

5- La valorisation de l’assiduité, de l’implication, de la production et des compétences acquises

Les stratégies comme la valorisation ainsi que le recours à des techniques de renforcement positif durant les apprentissages sont fondamentales.

Un partenariat pérenne établi avec la vie scolaire favoriserait notamment une plus grande visibilité de l’assiduité de chaque élève et donnerait également un autre regard, plus riche, sur la vie et l’implication de l’élève au sein de son parcours de formation dans l’établissement.

Des temps évaluation réguliers prenant notamment en compte le ressenti de l’élève, par le biais d’enquêtes, favoriserait une lisibilité plus importante de l’expérimentation (démarche qualité Qualéduc).

Enfin, toute activité s’appuyant également sur la compétence de médiation pourrait également participer à la valorisation de l’élève durant les apprentissages (quelques exemples pédagogiques sont consultables sur le site académique : <https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr//anglaislp/mediation>).

Les productions d’élèves pourraient également faire l’objet d’une valorisation spécifique, d’une exposition dans la salle de classe ou hors la classe (affichage façon ‘salle des trophées’, expositions, publications, articles en ligne...).

➤ Des activités de classe mais également des productions longues ou développées par le biais des outils numériques

Le développement de productions dites ‘longues’ est également une des stratégies possibles encouragées. Elles constituent d’ailleurs un lien privilégié avec l’enseignement d’autres disciplines comme l’enseignement des lettres par exemple. Elles favorisent l’inscription de l’élève dans un parcours, un processus, valorisant son implication, son esprit d’initiative, son autonomie ainsi que l’acquisition progressive de compétences, notamment numériques (Compétences Pix). L’élève pourra se munir d’une clé usb, utiliser sa tablette numérique ou d’autres outils, conformes RGPD, de types ENT (*Atrium* et les sites collaboratifs), de plateformes collaboratives de travail comme *Chamilo* par exemple.

➤ Quelques exemples de productions ...

- Une compréhension orale longue (récits, nouvelles, documentaires...);
- Réalisation d’un dossier, d’un diaporama, d’une carte mentale support d’une prise de parole ... ;
- Une compréhension écrite (lecture d’une bande dessinée, d’une nouvelle...);
- Une production longue par semestre ou par an, en fonction du profil de chacun des élèves, pourrait être envisagée ;
- ...

- Expérimentation « CAPture » - Enseignement modulaire en CAP -
Cahier des charges académique – document d’accompagnement



6- Le travail personnel de l’élève

Les conditions d’enseignement particulières dues à la situation sanitaire ont développé chez les enseignants et les élèves de nouvelles compétences, notamment dans le domaine du numérique : activités à distance spécifiques propices et facilitatrices, classes virtuelles ...

Les modules « CAPture » visent à intégrer ce nouveau savoir-faire afin de compléter et optimiser les temps de présence en classe.

Un module peut ainsi être enrichi par un temps d’accompagnement personnalisé, lorsque cela est possible, et par une activité à distance, aussi modeste soit-elle. Tout travail à distance doit ainsi être valorisé voire bonifié.



- Autres pistes possibles proposées ... à titre indicatif

- Un recueil d’enregistrements audio à écouter de façon intense, exposition à la langue hors la classe ;
- Un dispositif similaire à l’accompagnement « Devoirs faits », mis en place dans le cadre de la réforme du collège à la rentrée 2017, dans le cadre de l’accompagnement personnalisé ;
- L’organisation d’un tutorat ‘élève’ au sein de la classe ou bien avec des élèves d’une classe de baccalauréat ;
- Une phrase à retenir par cœur par séance ;
- Le lexique professionnel à maîtriser en fin de cycle ;
- L’acquisition de compétences spécifiques liées à une mobilité (cf. document de l’Inspection, mars 2021) ;
- L’illustration du module, de la phrase clé par un élève dessinateur / caricaturiste ...
- La mise en place de phases de mémorisation balisées, régulières et ritualisées (intégrées aux différents temps du cours) dans les apprentissages, grâce à des activités courtes voire ludiques (QCM ...).

- L’évaluation de l’élève et le profil linguistique

La mise en œuvre du nouveau programme de langue vivante comprend le positionnement de l’élève au fil de l’eau et la mise en place d’un profil linguistique individuel. Le profil linguistique individuel témoigne de l’évolution de la maîtrise des compétences de l’élève jusqu’au niveau de CECRL attendu à l’examen et au-delà.

Le positionnement consiste à recueillir, à *des moments opportuns*, un ensemble d’éléments permettant de situer l’élève dans une liste de compétences linguistiques, culturelles et transversales.

L’expérimentation « CAPture » prévoit l’élaboration, par les professeurs participants, d’un outil d’évaluation diagnostique. Il sera proposé aux élèves à différents moments du parcours. Ces moments seront choisis par le professeur en fonction de sa progression et le profil de sa classe.

7 - Une évaluation diagnostique positive... partir de ce que l’élève sait faire et deux stratégies génératrices de confiance et de production à mettre en place et à développer : un nouveau questionnement et la partie ‘brouillon’

Il s’agit d’un bilan initial dont les résultats ont vocation à déclencher un nouvel élan pour l’élève. Dans le cadre d’une évaluation dite ‘positive’, ce bilan s’appuie sur des compétences acquises pour initier un processus de mise en confiance et de gain en estime de soi.

Les résultats d’une évaluation diagnostique orientent le projet de formation de l’enseignant.

Cette évaluation détermine un niveau d’acquisition de compétences de pré A1 à A2 (et au-delà selon le cas).

Elle constitue l’outil de mesure qui fixe progressivement un degré de performance à atteindre dans chacune des activités langagières.

L’évaluation diagnostique servira ainsi à mettre en lumière l’activité langagière la plus performante (ou la moins fragile) de l’élève afin de développer sa volonté de progresser, son sentiment de réussite personnelle.

La forme de questionnement utilisée doit favoriser la participation et l’implication de l’élève afin d’augmenter la « prise de risque » dans les réponses.

L’enseignant privilégiera ainsi une forme de questionnement davantage « ouvert » qui invite à une expression libre : la compréhension organisée en *unités de sens*, des photographies qui invitent à l’écriture ou à l’expression orale, des éléments à recueillir ...

L’élève doit également pouvoir s’exprimer librement, hors ou avant le questionnement, dans une partie intitulée ‘brouillon’.

On évitera donc des questions très précises comme « Quelle est le mot/l’expression qui indique ... ? », « Quelle est la capitale de ... ? » ou bien encore des QCM comprenant des items piégeant, etc.

8 - Le thème à préparer

Au cours du premier semestre, le professeur présente une liste de sujets possibles à travailler au cours du cycle favorisant la motivation et l’implication ainsi que le travail personnel de l’élève.

Cette liste non exhaustive donne l’opportunité de faire un ou plusieurs choix mais également de proposer des idées de thèmes à traiter. L’élève sera ensuite accompagné individuellement dans la progression de son travail et dans la démarche qu’il ou elle aura choisie. Cette production qui sera évaluée au cours du dernier semestre de la formation pourra donner lieu à des évaluations intermédiaires.

Rappel de la définition de la partie de l’épreuve : « Le candidat présente et rend compte :

- *soit d’un travail, d’un projet, d’un produit ou d’un service dont la réalisation, dans le cadre des enseignements généraux et/ou professionnels qu’il a suivis, a fait appel à une utilisation de la langue vivante étrangère ;*
- *soit d’une expérience professionnelle, tout particulièrement une expérience ayant fait appel à une utilisation de la langue vivante étrangère, que cette expérience ait été vécue en France ou dans le cadre d’une mobilité à l’étranger » (extrait du règlement d’examen).*



9 - Le cahier de l'élève : un outil de référence et d'apprentissage, l'apport du dispositif Région Sud « l'eC » et des tablettes numériques

Le cahier, quelle que soit sa forme, est un outil à part entière dans la formation de l'élève. « *Il matérialise de façon claire, continue et personnelle, le parcours suivi* » (bulletin officiel n°32 du 28 août 2008 relatif à l'organisation de l'enseignement de l'histoire des arts).

Quelle finalité ? Quel contenu ? Quelle forme ? Autant de questions que l'enseignant doit se poser pour une utilisation optimale de ce document.

Le professeur pourra s'inspirer de l'exemple de cahier destiné aux élèves de 3^{ème} prépa-métiers mis en ligne sur le site académique.

10 - L'accompagnement de l'Inspection

- Modalités d'accompagnement : regroupements, communication via un parcours m@gistère dédié, visites en établissements ;
- Des ressources spécifiques aux classes de CAP publiées sur le site académique ;
- Fiche *Qualéduc* hors série « CAPture », auto-évaluation des pratiques et évaluation du dispositif.

[Licence Creative Commons Attribution -
Pas d'Utilisation Commerciale -
Pas de Modification - 3.0 non transposé](#)

Alain Brunias, IEN Anglais-Lettres
Frédéric Michel, chargé de mission d'Inspection, anglais-lettres
Janvier 2023